

Le '.mobi' s'ouvre aux marques

Les opérateurs, les fabricants de combinés et les éditeurs de contenus réclamaient depuis de longs mois à l'Icann, la mise en place d'un nom de domaine en '.mobi' pour identifier ces pages. C'est aujourd'hui chose faite.

Du 22 au 29 mai dernier s'est ouvert la période « Limited Industry Sunrise », qui a permis aux membres des organisations professionnelles: GSMA (GSM Association), CTIA (international association for the wireless telecommunications industry), MMA (Mobile Marketing Association), CWTA (Canadian Wireless Telecommunication Association) et MEF (Mobile Entertainment Forum), ainsi qu'à leurs filiales d'obtenir en priorité un nom de domaine en '.mobi'. Du 12 juin au 21 août 2006, ce sont les titulaires de marques, déposées avant le 11 juillet 2005 et inscrites à un Registre officiel national ou international de propriété industrielle, comme l'INPI, l'OHMI ou l'OMPI qui pourront prétendre à l'extension. Enfin, à partir du 28 août 2006, le nom de domaine s'ouvre au public, y compris les particuliers, sur la base du premier arrivé, premier servi.